

Modification de l'Instruction générale 41-601Q relative aux sociétés de capital de démarrage

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») modifie l'*Instruction générale 41-601Q relative aux sociétés de capital de démarrage* (l'« Instruction ») afin de refléter les modifications apportées par la Bourse de croissance TSX inc. (la « Bourse de croissance ») à sa *Politique 2.4 – Sociétés de capital de démarrage* et par la ratification de la Convention d'exploitation du programme des SCD entre l'Autorité et la Bourse de croissance.

Suivant la modification de l'Instruction, les sociétés de capital de démarrage (les « SCD ») du Québec devront, de la même façon qu'elles le font actuellement, continuer à déposer sous forme de projet auprès de l'Autorité et de la Bourse de croissance pour acceptation, le document d'information requis pour procéder à leur opération admissible, soit une circulaire de sollicitation de procurations ou une déclaration de changement à l'inscription, tel qu'exigé par les règles de la Bourse de croissance. Cependant, l'Autorité convient de déléguer l'examen du prospectus de la SCD dans le cadre de son PAPE à la Bourse de croissance conformément aux modalités de la convention d'exploitation du programme des SDC, dont celle voulant que la Bourse de croissance ne recommande pas la délivrance d'un visa à l'égard du prospectus définitif s'il existe des préoccupations pouvant entraîner le refus du visa, comme il est prévu à l'article 15 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1. L'Autorité conserve toutefois le droit d'examiner en détail le prospectus.

Les versions française et anglaise de la modification à l'Instruction se trouvent à la suite du présent avis. Ces modifications sont entrées en vigueur le **1^{er} janvier 2021**.

Renseignements additionnels

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la personne suivante :

Tania Boulanger
Analyste en financement des sociétés
Direction du financement des sociétés
Autorité des marchés financiers
Téléphone : 514 395-0337, poste 4383
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
rania.boulanger@lautorite.qc.ca

Le 7 janvier 2021